

PLAN PROJET DE LOTISSEMENT

Lot(s): 5 319 625 à 5 319 643 et
5 319 644 à 5 319 662
Cantons du Québec
Circonscription foncière de Québec
Municipalité de la Ville de Lac-Delage

A la demande de:
Rudy Belair pour
«Construction C.R.D. inc.»

Echelle: 1:400

Notes:
Les mesures indiquées sur ce plan sont en mètres (SI).

Sujet à l'approbation municipale
Les lots 5 319 631 à 5 319 638 et 5 319 660 à 5 319 662 ne sont pas l'objet d'une modification cadastrale.

Afin de respecter le règlement municipal et le Plan d'urbanisme de la Ville de Lac-Delage (voir le règlement municipal et le règlement d'urbanisme de la Ville de Lac-Delage), les surfaces arborées à conserver des propriétés indiquées sur ce plan seront à évaluer individuellement lors de la demande de permis de construction.
Cela permettra de prendre en considération les caractéristiques propres à chaque propriété.
La position de la rue, des entrées des services et des équipements d'utilité publique proviennent du fichier SIGM (Système d'Information Géographique) de la Ville de Lac-Delage (version 9) daté du 14 de Juillet (Juin) (2014).

Legende

- Haut de boisé
- Bour de boisé
- Bris de murs
- Murs de clôture
- Lampadaire
- Câbles aériens projetés
- Fossés projetés
- Borne-fontaine projetée
- Entrées des services projetés (Aqueduc/Sanitaire/Fuyal)
- Repaire dentelle
- Repaire sanitaire
- Regard pluvial
- Service de passage projeté
- Service d'utilité publique projeté (2014)
- Service de passage projeté (2014)
- Service d'utilité publique sous le numéro 20 791 995
- Bande de protection de la zone de forêt panie
- Zone de forêt panie
- Aire arborive à conserver
- Boisé indiqué sans chaque bâtiment

Document évolutif
Version 1
Pour approbation 2014-07-21
Version actuelle

Préparé par: giroux

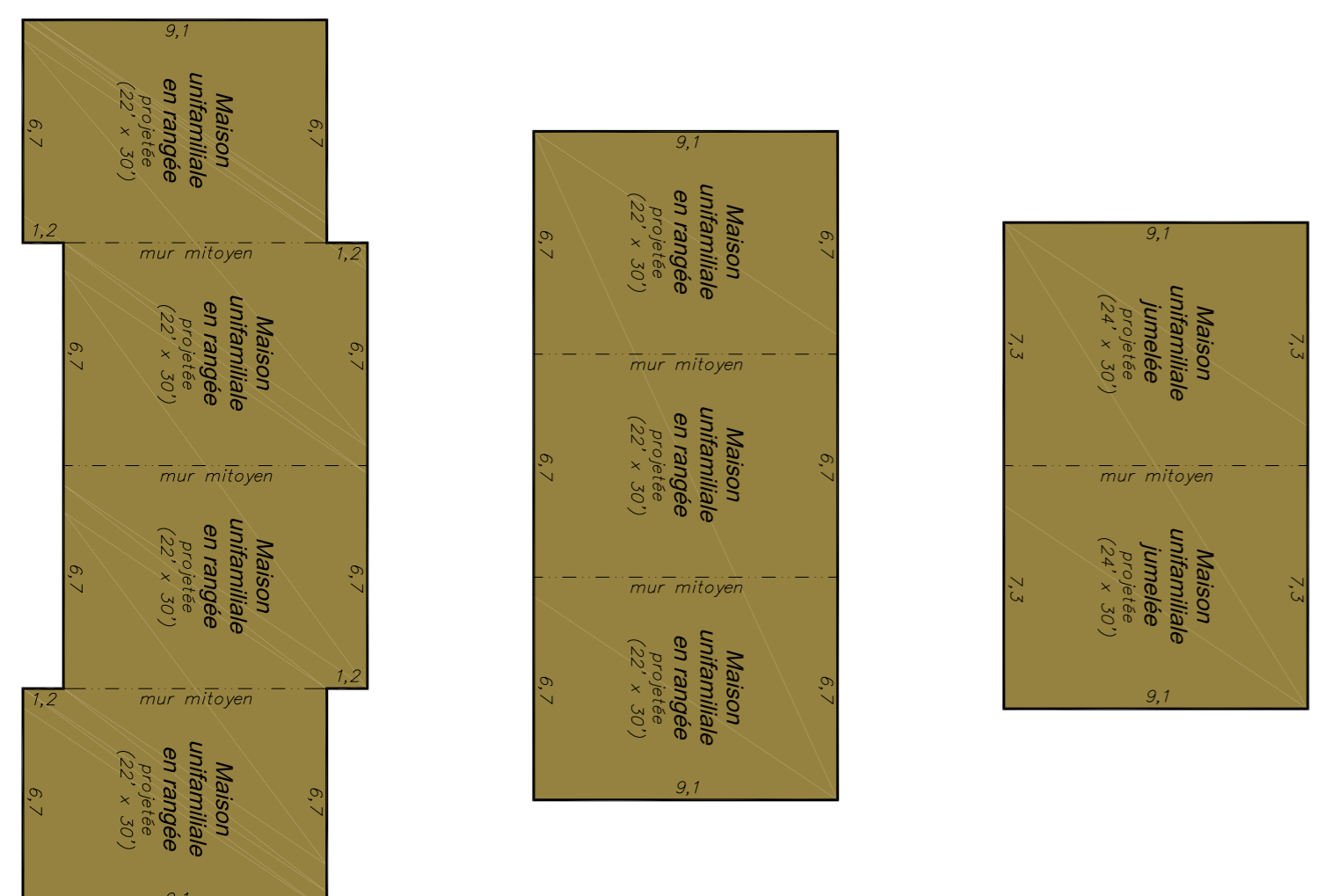
Québec, le 21 juillet 2014
Préparé par: giroux
Dossier: 2013-046
Munici: 24 998
Version: 1.0
Date: 2013-07-23
Santé: 41888 139
Approuvé: 151818 139

Format ISO A1



Bâtiments types

échelle: 1:200



Non conforme aux règlements		
Lotissement	Minimum exigé:	Emplacement
Largeur de lot	15,6m	14,20
Superficie de lot	500m ²	1 84,15 et 16
Zone	Minimum exigé:	Emplacement
Bâtiment	4,5m	2 A 7, 9 à 20
Stationnement		
Marge latérale	1,0m	9,16 et 17

